



Inscription Cours Collectifs 2022-2023 – Kayika Yoga
Lieu : Salle des fêtes Les Côtes de Corps
Tous les lundis de 18h30 à 19h45

Fiche d'inscription

Nom, Prénom :
Adresse postale :
N° de téléphone :
E-mail :

Problème de santé à signaler :

Je choisis la formule suivante :

- 1 séance – 12,00 €
- Carte 10 séances – 100,00 € (soit 10,00€ la séance)
- Cours à l'année (32 séances) – 256,00 € (soit 8,00 € la séance)
 - Paiement intégral à l'inscription
 - Paiement en 2 fois (Septembre et Janvier)

Attention :

- Ces tarifs sont des tarifs préférentiels pour les membres usagers de l'association Kayika Yoga. Pour être membre usager il est nécessaire de payer le tarif annoncé ci-dessus et de nous communiquer une adresse mail sur laquelle vous acceptez de recevoir des informations sur nos activités. Le tarif pour les non membres usagers de l'association Kayika Yoga est de 5€ supplémentaire par activité (un cours = une activité).

- Le tarif à l'année et le tarif « carte 10 séances » sont des tarifs préférentiels, non remboursables.

Je soussigné, Mme / Mr reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales et du règlement des cours de yoga délivrés par Kayika Yoga.

Date & signature

Comment avez-vous connu les cours de Kayika yoga ?

- Bouche à oreilles
- Réseaux sociaux
- Mail
- Autre

www.kayikayogaayurveda.com



✉ kayikayoga@gmail.com

📷 [@kayika_yoga_ayurveda](https://www.instagram.com/kayika_yoga_ayurveda)



Conditions générales et règlement

Conditions générales

Les cours ont lieu toute l'année, hors vacances scolaires et jours fériés. Pour la saison 2022-2023 les cours débuteront le lundi 19 Septembre et finiront le lundi 26 Juin inclus, il y aura donc 32 cours sur l'année scolaire.

Annulation et remboursement

L'engagement pris par l'abonné ne peut être interrompu, sauf en cas de force majeure (accident grave, impossibilité de pratiquer...)

Dans ce cas, une partie de l'engagement pourra être remboursée, sur présentation d'un certificat médical.

En cas de pandémie, pas de remboursement possible mais une continuité des cours en vidéo sera assurée.

Règlement

*Les cours ont lieu à la Salle des fêtes de la Mairie des Côtes de Corps.

*Les téléphones doivent être éteints ou sur silencieux sans le vibreur, dans le sac ou au vestiaire, pendant le cours.

*Les chaussures seront laissées à l'entrée de la salle de cours.

*Pour des raisons d'hygiène mais aussi de confort, merci d'apporter votre tapis et, si vous le souhaitez, un coussin pour surélever votre assise, un plaid pour la relaxation, des blocks et/ou des sangles pour faciliter certaines postures, et/ou tout matériel qui vous semble nécessaire pour vivre au mieux votre séance.

*Du gel hydro alcoolique sera à votre disposition à l'entrée de la salle de cours.

Merci de respecter de façon globale, le lieu, les autres participant.e.s et l'enseignant.e afin de préserver un environnement propice à la pratique.